

SUIVI DES LIMICOLES NICHEURS LACS MEDOCAINS 2014

GASSAUGI, FDC33, SIAEBVELG
Réserve Naturelle de Cousseau, SEPANSO
Réserve Naturelle d'Hourtin, ONF

1. PROBLEMATIQUE

Dans le cadre du Document d'Objectifs Natura 2000 des Lacs Médocains, la priorité a été donnée à la restauration et l'entretien des marais et landes humides. En effet, ces milieux ouverts ont un fort intérêt pour la faune et la flore mais ont nettement régressé ces 30 dernières années au profit de zones colonisées par les ligneux (pins, bouleaux, saules, brandes...).

De multiples acteurs se mobilisent autour des lacs médocains et leurs marais pour les travaux d'entretien et de restauration des milieux ouverts :

- ACCA de Carcans, Lacanau, Hourtin, ASELM33, ACMSM, GASSAUGI, Fédération des Chasseurs de Gironde
- Communes de Carcans, Lacanau, Hourtin, du Porge, le SIAEBVELG
- Réserves Naturelles Nationales d'Hourtin (ONF) et de l'Etang de Cousseau (SEPANSO), Réserve Biologique Dirigée de Lacanau (ONF), Espaces Naturels Sensibles (Conseil Général de la Gironde, Conservatoire du Littoral)



2. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Avec la mise en place de ces travaux de restauration et d'entretien des rives des lacs et des marais, il apparaissait important de mettre en place des indicateurs de suivi pour juger de l'effet de ces interventions.



Les limicoles nicheurs peuvent être de bons révélateurs de la qualité des milieux humides ouverts. Le nombre de couples de limicoles nicheurs a ainsi été retenu par le comité de pilotage Natura 2000 comme un des indicateurs de la mise en œuvre des actions des Documents d'Objectifs (tome 4 du DOCOB).

Il a ainsi été proposé de comptabiliser et cartographier le nombre de couples nicheurs de limicoles : vanneau huppé, courlis cendré, bécassine des marais, chevalier gambette, petit gravelot... Le protocole sera reconduit à l'identique chaque année pour permettre un suivi et des comparaisons pertinentes.



3. METHODE EMPLOYEE ET LOCALISATION DU SECTEUR D'ETUDE

a. Documents de référence

Le protocole proposé reprend une méthodologie utilisée au niveau national par l'ONCFS, la LPO et Birdlife International :

- Protocole de suivi des populations de vanneaux nicheurs, ONCFS
- Anatidés et limicoles nicheurs en France, enquête 2010, présentation et méthodologie, ONCFS, LPO, Birdlife International

b. Période d'observation

Deux passages sont prévus dans le protocole :

- premier passage : entre le 1^{er} et le 10 avril
- deuxième passage : entre le 1^{er} et le 10 mai

La date des passages n'est pas nécessairement la même pour l'ensemble des secteurs prospectés.



c. Déroulement des dénombrements

Les dénombrements s'effectuent depuis les points d'accès possibles par les chemins carrossables aux lacs et marais. L'observateur équipé de jumelles prospecte alors la zone en s'arrêtant tous les 200 à 300 m et note les informations recherchées : espèces, nombre de couples, localisation, critères de nidification.



Il est fortement déconseillé de rechercher les nids autrement qu'à distance pour éviter un dérangement excessif des nicheurs. On rappelle ici que l'enquête se limite essentiellement au recensement des oiseaux cantonnés. Il est donc préférable d'utiliser autant que possible le réseau de chemins et de routes existants.

Les visites des sites se feront de préférence tôt le matin, par temps clément (éviter la pluie, le brouillard et le vent fort).

d. Critères de nidification

On distingue les catégories suivantes :

- nicheur certain : oiseau couvant ou accompagné de poussins
- nicheur probable : oiseau alarmant ou attaquant des prédateurs potentiels
- nicheur possible : oiseau manifestant des comportements nuptiaux (parades) et ne faisant pas partie d'un groupe cohérent.

Des oiseaux peuvent avoir des comportements nuptiaux tout en faisant partie d'un groupe cohérent (par exemple se déplaçant ensemble d'une façon coordonnée). Il peut s'agir de migrateurs tardifs en transit, ou d'oiseaux qui ne se sont pas encore installés pour nicher. Ces oiseaux ne sont pas à comptabiliser

e. Localisation

Les parcours et les sites proposés pour les comptages sont indiqués sur la carte de la page suivante. Un référent est proposé pour chacune des zones.

4. BILAN DES OBSERVATIONS EN 2014

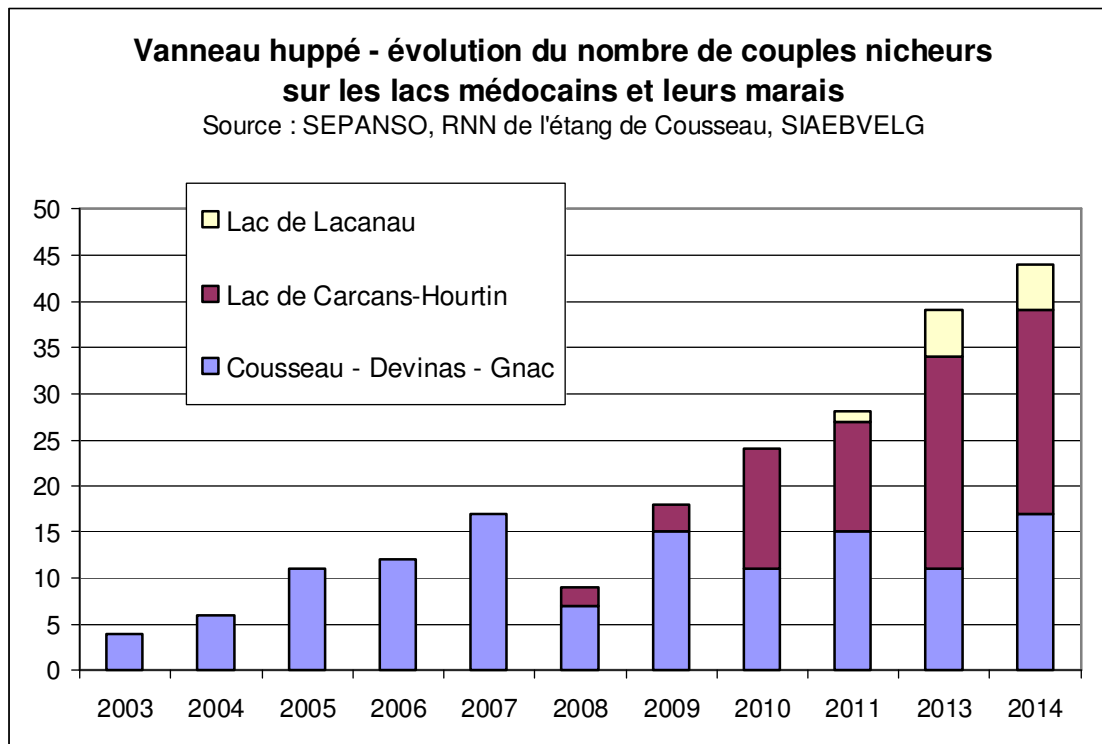
a. Les données par secteur

Lieu	Observateurs	Observations
RNN Hourtin Palu de Molua	D. Robert ONF Réserve d'Hourtin	Bécassine des marais : 1 couple probable
Nord Hourtin	D. Robert ONF Réserve d'Hourtin B. Augizeau, ASELMM33	Bécassine des marais : 1 couple probable
Sud Hourtin	P. Blanc, GASSAUGI N. Diot, FDC33	Vanneau huppé : 1 couple possible Courlis cendré : 1 couple certain
Nord Carcans	JF Seguy, GASSAUGI F. Quenault, SIAEBVELG	Vanneau huppé : 7 couples certains, 2 possibles Courlis cendré : 1 couple certain, 2 probables Echasse blanche : 1 couple probable
Sud Carcans		Vanneau huppé : 10 couples certains, 2 possibles Courlis cendré : 1 couple certain Echasse blanche : 1 couple probable
Marais de Devinas et du Gnac	JF Seguy, GASSAUGI F. Sargos, SEPANSO F. Quenault, SIAEBVELG	Vanneau huppé : 3 couples certains, 2 probables Courlis cendré : 1 couple certain, 1 couple probable
RNN de l'étang de Cousseau	F. Sargos SEPANSO	Vanneau huppé : 10 couples certains, 2 probables Courlis cendré : 1 couple certain Echasse blanche : 2 couples possibles
Nord Lacanau	D. Cabrol, ASELM33	Vanneau huppé : 2 couples possibles
Sud Lacanau	D. Cabrol, ASELM33	Vanneau huppé : 3 couples possibles
Etangs du Porge	JF Lacaze et E Cottin, ACMSM	0 nicheur
BILAN 2014		Vanneau huppé : 30 à 44 couples Courlis cendré : 5 à 8 couples Echasse blanche : 0 à 4 couples Bécassine des marais : 0 à 2 couples

b. Les résultats pour le Vanneau huppé

Le Vanneau huppé est l'espèce la plus représentée sur les rives des Lacs Médocains. Cette espèce est de plus suivie depuis 2003 par la SEPANSO dans le cadre de la gestion de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de Cousseau. Grâce au travail de la SEPANSO, nous disposons donc d'informations depuis 2003, année des premières observations de ce limicole nicheur sur le marais de Cousseau.

Le tableau ci-dessous montre ainsi l'évolution de cette population dont les effectifs continuent à augmenter. On note en particulier une augmentation de 39 à 44 couples entre 2013 et 2014.



Les résultats justifient l'importance de la restauration et de l'entretien des milieux ouverts de bordure des lacs pour cette espèce. On observe ainsi par comparaison entre 2013 et 2014 :

- La diminution du nombre de couples nicheurs sur le secteur Sud d'Hourtin passant de 7 à 1 couple. Ce secteur n'a pas pu être entretenu en 2013.
- Des secteurs restaurés à l'automne 2013 ont été immédiatement colonisés par l'espèce : secteur de Vire Vieille à Lacanau (0 couple en 2013, 3 en 2014), Marais de Devinas (0 couple en 2013, 5 en 2014), marais au Nord de Carcans (3 couples en 2013, 9 en 2014).
- Certains secteurs restaurés depuis plusieurs années mais sans entretien récent ne sont plus utilisés par le Vanneau huppé : marais au Nord d'Hourtin, marais du Gnac.

Répartition des couples de Vanneaux huppés, 2014



c. Les résultats pour les autres espèces

Le Courlis cendré est la deuxième espèce la plus observée avec 8 couples répartis entre les marais du Gnac et de Cousseau au Sud et la Berle de Lupian à Hourtin au Nord.

L'évolution est positive pour cette espèce dont on comptabilisait 4 couples en 2013. Les travaux de restauration des landes humides semblent ainsi favoriser cette espèce qui a en effet colonisé des sites restaurés par la Réserve Naturelle de Cousseau et par la commune, l'ACCA et les propriétaires de Carcans.

Les couples **d'Echasse blanche** semblent s'installer sur les sites de nidification relativement tard par rapport au protocole de suivi. Il est donc possible que le comptage pour cette espèce ne soit pas totalement exhaustif. Il a toutefois été observé 4 couples en 2014 contre 2 en 2013.

La **Bécassine des marais** a été observée paradant sur 2 sites différents en 2014. Elle n'avait été observée que sur 1 seul site en 2013.

On peut enfin noter les observations régulières de **Chevalier gambette** sur toute la période de suivi. Toutefois, aucune confirmation de nidification n'a pu être apportée.

